

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MONTAIGNE MONTRAVEL ET GURSON

-----

## DÉLIBÉRATION DE\_2024\_007

Le dix-huit janvier deux mille vingt-quatre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à 18 heures 30, en session ordinaire à la SALLE DES FÊTES DE SAINT MARTIN DE GURSON sous la Présidence de Thierry BOIDÉ.

Date de convocation : 08 janvier 2024

<u>Présents:</u> Serge FOURCAUD, Georges MADELAINE, Ghislain PANTAROTTO, Sylvie PELLIZZER, Jean-Claude MAILLAT, Marcel LESBÉGUERIES, Didier MOREAU, Hélène DONADIER, Jean-Thierry LANSADE, Marie-Catherine ROHOF, Christophe MARCETEAU, Christian SCALIGER, Éric REY, Jean-Louis REY, Thierry BOIDÉ, Marc GRANDY, Cyril BARDE, Éric FRÉTILLÈRE, Dominique IBERTO, Didier FOURCAUD, Jean-Pierre CHAUMARD, Gilbert DE MIRAS, Gilles TAVERSON, Yves JACQUELIN

<u>Pouvoirs</u>: Michel FRICHOU représenté par Thierry BOIDÉ, Jean-Luc FAVRETTO représenté par Marie-Catherine ROHOF, Christian GALLOT représenté par Éric FRÉTILLÈRE, Karine LEY représentée par Éric REY, Annie MAIGRE représentée par Jean-Louis REY, Lucette MOUTREUIL représentée par Jean-Pierre CHAUMARD, Magalie LEPLET-COLLAS représentée par Gilles TAVERSON

Secrétaire : Yves JACQUELIN

Membres en exercice: 32 Présents: 24 Votants: 31 Abstentions: 0 Contre: 0 Pour: 31

## OBJET : Réfection terrain de pétanque Lamothe-Montravel - Demande de subventions

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire le projet de Réfection du terrain de pétanque de Lamothe-Montravel.

Il indique que les travaux sont estimés à 63 506.34 € HT

Monsieur le Président précise qu'un dossier de demande de subvention sera déposé auprès :

- De l'État au titre de la DETR/DSIL et de l'ANS
- · Du Conseil Départemental de la Dordogne

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, accepte cette proposition et autorise le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce dossier.

Le Président.

Thierry BOIDÉ